

Comité du Var

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 18 AVRIL 2017 À BELGENTIER

Membres présents : BERTRAND - BELLINI - BONELLI - DELANGLE - FARCE - FLOC'H - GIMENEZ - GUILLERMOU - GUITAY - LEMPEREUR - LEPELTIER - VINCENSINI. Invité : LAURENT.

Membres excusés : MARTIN.

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Loïc Guillermou détaille les résultats de la phase 2 (on dénombre 7 forfaits sur l'ensemble de la phase). A noter quelques problèmes de brûlages (notamment Forcalqueiret).

Pour faire suite à son désistement l'an dernier, le club de La Garde est interdit de monter en régionale 3. L'équipe de Cavalaire 1 a été désignée pour accéder à la division supérieure comme le prévoit le règlement. Le club de La Garde a fait appel de la décision auprès de la commission sportive qui a rejeté cette demande.

Le club de La Garde a fait appel de la décision de la commission sportive. Après présentation des faits, la parole est laissée à Philippe Vincensini pour défendre le dossier de La Garde. Après un débat, le comité directeur confirme la sanction (7 voix pour - 2 voix contre - 3 abstentions). C'est donc Cavalaire 1 qui accède à la régionale 3.

De nombreuses associations se plaignent de l'horaire du dimanche matin. Cet horaire ne sera désormais autorisé que pour les équipes ne pouvant faire autrement (fournir un justificatif de la mairie).

Pour le choix des balles (plastique ou celluloïd), le comité est en attente des décisions de la FFTT et de la ligue. Les clubs doivent tout de même se préparer à l'utilisation de la balle plastique dans un avenir proche.

JOURNÉE FÉMININE ET TOURNOI DE DOUBLES

Claire Lempereur informe le comité directeur de la difficulté à constituer des équipes. Le tournoi de doubles a rassemblé peu de monde. Pour l'an prochain, il est prévu d'organiser une compétition vétérans par classement pour accompagner la femina cup.

COUPE AMATE

La première phase est désormais terminée. Jean Paul Bertrand a du contacter quelques clubs qui avaient des rencontres en retard à jouer. Le Comité diffusera la liste des joueurs autorisés à participer à la finale du 8 mai.

C N D S

Plusieurs clubs ont hésité à déposer un dossier, étant données les difficultés techniques à surmonter.

Le secrétaire administratif,



Erwan LAURENT.